

» Je leur fais cependant toutes les instances possibles, et je ne pardonne à  
 » aucun hérétique qui m'est signalé; mais cela sert de peu, si les évêques ne  
 » prennent pas de mesures pour les découvrir. Tout ce qui, de ma part, dé-  
 » passe l'exécution des placards dans les actes extérieurs, leur paraît aussitôt  
 » être de l'inquisition. Si le cardinal de Granvelle n'était pas si occupé pour  
 » le service de V. M. (1), il importerait infiniment qu'il résidât dans son  
 » diocèse : comme archevêque de cette province, et comme homme qui la  
 » connaît si bien et est animé de tant de zèle, il veillerait à ce que les évêques  
 » exécutassent le concile général et les conciles provinciaux (2). »

Liasse 562.

1469. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 8 avril 1575.* Les chevaliers de la Toison d'or qui sont des Pays-Bas, se plaignent qu'il ne se tienne pas de chapitre de l'ordre.

Liasse 562.

1470. *Lettre du grand commandeur de Castille au secrétaire Çayas, écrite d'Anvers, le 8 avril 1575.* Il se plaint d'être depuis cinq mois sans dépêches du Roi ni de ses ministres. — Il ne pourra plus supporter longtemps les fatigues que lui donne sa charge. Sa santé est totalement ruinée. — Il envoie cinq monnaies, une d'argent, deux de cuivre et deux de papier, dont les rebelles se sont servis au siège de Leyde et en d'autres occasions : « Si, dit-il, nous » avions nous autres ce crédit, j'aurais déjà battu des millions en pareille » monnaie. »

Liasse 562.

1471. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 16 avril 1575.* Les commissaires qui étaient à Breda sont revenus, et avec eux le mestre de camp Julian (Romero), le colonel Mondragon et les autres otages. — Les députés des rebelles sont retournés à Dordrecht, en annonçant qu'ils rapporteront leur réponse pour le 3 mai, après qu'ils auront consulté les villes de leur parti : mais on a peu d'espoir qu'ils acceptent la grande clémence dont on use avec eux, de la part du Roi, car leur obstination dans

(1) Il était vice-roi de Naples.

(2) Voy. un extrait de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCCIV.

leur hérésie est terrible (1), et leur défiance n'est pas moins grande. Plusieurs autres motifs peuvent les porter encore à prolonger la lutte; Requesens n'hésite même pas à dire qu'ils y sont secrètement excités par les états des provinces obéissantes, qui ne voudraient pas qu'un arrangement intervint, avant qu'il eût été fait droit à leurs injustes prétentions. — Le comte de Schwarzbouurg s'est montré mécontent de ce que le grand commandeur lui a refusé un sauf-conduit pour les deux députés de Hollande et de Zélande qu'il voulait conduire à la cour de l'Empereur, et de ce qu'il n'a pas acquiescé à la trêve dans la forme que le comte proposait; sur ce dernier point, il a écrit au duc d'Ar-schot et au comte de Berlaymont une lettre qu'ils ont remise au grand commandeur, sans l'avoir ouverte, et qui l'a été au conseil. Il en a encore parlé au docteur Leoninus, avant de quitter Breda, disant qu'il ferait en sorte que la trêve fût aussi maritime, et qu'il attendrait sa réponse à Dordrecht pendant quatre ou cinq jours. — La chose a été mise de nouveau en délibération au conseil d'État, en présence des quatre commissaires. Trois de ceux-ci, savoir : ceux de longue robe (*letrados*) et un des membres du conseil, exprimèrent l'avis que l'on acquiescât à la trêve; et peut-être tous les autres eussent-ils adhéré à cette opinion, si le grand commandeur ne s'y fût montré tout à fait contraire. — Il ordonna à Leoninus de répondre au comte de Schwarzbouurg qu'il ne consentirait à aucune trêve par suite de laquelle les rebelles pussent communiquer avec les autres sujets du Roi; qu'il accorderait seulement une suspension d'armes, aux conditions qu'il avait posées, c'est-à-dire, que l'exercice de la religion fût suspendu dans les provinces rebelles, qu'elles expulsassent les prédicateurs et les consistoires hérétiques, que la suspension fût générale, par mer et par terre, et qu'elle finît à la Saint-Jean (2). —

(1) .... *Con poca esperanza de que acceptarán la gran clemencia que por parte de V. M. se usa con ellos, porque su obstinacion en su secta es terrible....*

(2) Les Archives du royaume renferment une copie de la lettre que Leoninus écrivit au comte de Schwarzbouurg; elle est ainsi conçue :

« Generose et illustris domine comes, S. P. Reversus Antverpium, modum generalium induciarum, de quo in ultimo colloquio nostro actum est, proposui illustrissimo domino commendatori, gubernatori ac locumtenenti Regiæ Majestatis in ditionibus belgicis, qui propter multas difficultates sese offerentes in hoc rerum statu, propositum illum induciarum modum per omnia non invenit utilem, sed inherendo priori rescriptioni, contentus est suspensionem armorum utrimque fieri et observari, si alteri parti ita placeat, usque ad festum domini

Il est certain d'avance que ces conditions ne seront pas acceptées. — Il était presque décidé à ne pas laisser repartir les commissaires pour Breda; mais le conseil a trouvé qu'il ne fallait pas laisser perdre au peuple tout espoir d'un arrangement. — Chaque jour manifeste l'inconvénient qu'il y a à ce qu'un gouverneur ne connaisse pas la langue du pays dont l'administration lui est confiée. Ayant fait traduire en français le dernier écrit remis en flamand par les commissaires du Roi à ceux des rebelles, et l'ayant lu avec attention, il a trouvé qu'on y avait donné trop d'extension à la faculté, offerte à ceux des rebelles qui ne voudraient pas rentrer dans le giron de l'Église, de faire

Johannis proxime instans, idque tam mari quam terra fluminibusque, sub lege et conditione ut interim per Hollandiam et Zelandiam cesset exercitium religionis reformatæ, ut vocant, discedantque ministri. De quo, ex voluntate et jussu Sæ Excellentie, Celsitudinem Tuam certiosem facere volui, obsecrando eandem, ut pro officio legationis, pro devotione erga Regiam Majestatem affectuque erga rempublicam, dignetur promovere inchoatum pacificatonis negotium, quo consopitis calamitosi belli motibus, tandem securæ pacis prosperitate lætari possimus, cumque conditiones ex parte Sæ Majestatis factæ sint multum exuberantes, addaturque plenissimæ securitatis oblatio, vehementer optarem (quod sepe, dum presens essem in Zelandia, rogavi) ut illustrissimus princeps, Hollandi Zelandique, post obtentam idoneam securitatem quæ offertur, non sinerent propter novæ religionis opinionem rempublicam intestinis dissentionibus diutius inquietari ac labefactari, cum periculo tot subditorum : in quo non dubito quin Celsitudo Tua summo conatu studioque adlaborabit, obsecrando Deum omnipotentem laborem illum omnesque conatus ad felicem tranquillumque exitum perducere dignetur. Et si ego Celsitudini Tuæ in aliqua re officium obsequiumque prestare possim, id semper promptum expeditumque erit. Vale. Ex Antverpia, 15 aprilis 1575.

» Celsitudinis Tuæ deditissimus servitor,

» ELBERTUS LEONINUS. »

Leoninus, en envoyant, le 22 avril, au grand commandeur de Castille la réponse du comte de Schwarzbourg (elle manque dans les Archives), lui écrivit :

« J'entends que ceux de Waterlande et plusieurs de Zélande sont fort obstinez en leur mauvaise religion, mais que plusieurs d'Hollande ne font point sy grande difficulté, de sorte que, en cas qu'ilz ne condescendent tertous ensemble aux offres très-raysonables et justes à eux faictes de la part de S. M., l'on pourra chercher quelque moyen de séparation et distraction entre eux, par laquelle, ou semblable occasion, plusieurs, et aussy le prince, pourroyent avoir plus grand moyen et cause de s'en retirer, ou aultrement est fort difficile les réduire et faire délaissier leur religion tous ensemble, et quasi par une commune déliération et accord, à raison que ceux qui sont altérez en religion gouvernent et tiennent les armés quasi partout : dont, selon le jugement de plusieurs catholiques et oppressez par Hollande et Zélande, et aussy selon ce que ledit comte, avant son partement de Breda, me confessoit, procède toute la difficulté qu'avons à présent. » (Papiers d'État.)

administrer leurs biens par des catholiques, en ce que cette faculté serait perpétuelle, tandis qu'il avait entendu la réduire à neuf ou dix années, pendant lesquelles les biens auraient pu être vendus par leurs propriétaires. — Les commissaires et les membres du conseil d'État ne cessent de lui représenter que tout l'espoir des rebelles se fonde sur le désaccord qui existe entre lui et les états de Brabant, de Flandre et de Lille. Il n'a pourtant pas voulu faire aux états de nouvelles concessions. — Il attend la dernière réponse des états de Brabant, qui, à ce qu'il sait déjà, sera très-mauvaise. — Plaintes itératives contre le duc d'Arschot. — Les ennemis sont informés de tout ce qui se passe au conseil, soit par les conseillers eux-mêmes, soit par d'autres personnes à qui ceux-ci le rapportent. — Il se voit forcé par là de traiter certaines choses avec le marquis Chiappin Vitelli et les ministres espagnols ; mais alors les ministres nationaux se plaignent qu'on se défie d'eux, et disent que ce sont les Espagnols qui empêchent la paix, parce qu'ils n'ont rien à perdre dans le pays. Aussi Requesens passe-t-il avec eux une vie terrible, ne sachant comment les contenter (1). — Il prétend que le peuple, et même beaucoup des principaux du pays, se réjouissent chaque fois qu'il arrive quelque chose de malheureux aux Espagnols, et qu'ils sont peinés lorsque ceux-ci obtiennent quelque succès. — Il raconte, à ce propos, que, la semaine précédente, ayant envoyé de nuit plusieurs barques armées en certain endroit de Zélande, où les ennemis tenaient un très-beau navire de guerre, elles le prirent ; que, n'ayant pu l'emmener, à cause de son trop grand tirant d'eau ; ses gens le brûlèrent, après avoir déchargé sur la digue l'artillerie dont il était armé, et qu'ils conduisirent vingt prisonniers à Anvers : le reste de l'équipage avait été tué. — Le prince d'Orange est à Gertrudenberg : on dit qu'il y fait bâtir une très-grande maison, avec les matériaux d'un couvent de chartreux qui fut brûlé au commencement de la guerre, et qui était une fondation et la sépulture de ses ancêtres de la maison de Nassau (2).

Liasse 562.

1472. *Lettre de M. de Berlaymont au Roi, écrite d'Anvers, le 20 avril 1575.*  
Il le supplie de ne pas consentir à ce que l'on vende ou engage l'argent et les

(1) .... *Assí que yo passo con ellos una vida terrible, no sabiendo como contentarlos...*

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCCXV.

joyaux qu'il y a dans le palais et la trésorerie de Bruxelles, enchâssés de perles et de pierreries (1), lesquels ont toujours été en grande estime, à cause de la curiosité et antiquité de l'ouvrage, et pour être des souvenirs de tant et de si grands princes de la maison de Bourgogne. (*Trad. du franç.*)

Liasse 565.

1473. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 23 avril 1575.* Il lui représente de nouveau les nécessités où il est réduit. — Craignant d'être bientôt privé de sa liberté, si les Allemands se mutinent, comme ils en font la menace, il avait le projet de déposer au château d'Anvers, dans un coffre de fer garni d'un grand nombre de serrures, les blancs-seings et les lettres de main propre qu'il a du Roi, ainsi que d'autres papiers; mais, jusqu'à présent, il ne voit pas qu'il puisse compter sur les gens de guerre du château, plus que sur les autres. — Le comte de Schwarzbouurg doit avoir quitté Dordrecht; les états de Hollande lui ont fait présent de pièces d'argenterie et d'autres choses précieuses. — Le grand commandeur se plaint que le Roi ne lui donne pas d'instructions précises sur les négociations avec les rebelles. — Le fils du comte d'Egmont est revenu aux Pays-Bas, sans avoir été à Paris; il est à Gaesbeck avec sa mère. Il n'a pas, plus que la première fois, rendu visite au grand commandeur.

Liasse 562.

1474. *Lettre du grand commandeur de Castille au secrétaire Cayas, écrite d'Anvers, le 23 avril 1575.* Les prières que le Roi a ordonnées pour l'heureux succès des négociations ouvertes avec les rebelles ne suffisent pas (2); il faut penser aux moyens de les réduire par la force. — Hopperus s'abuse, en croyant qu'il y a encore, dans les provinces révoltées, autant de catholiques qu'il y en avait à l'époque où il était aux Pays-Bas. Quoique l'hérésie n'ait pas été le principe de cette rébellion, mais la liberté que les seigneurs voulaient avoir, et depuis la haine du peuple pour les Espagnols, et les impositions et nouveautés qu'on a voulu introduire dans le pays, aujourd'hui la principale querelle consiste dans l'exercice de la nouvelle religion. — Requesens voudrait qu'on eût les moyens de leur faire la guerre par mer et par terre, sans par-

(1) Voy. p. 285.

(2) Voy. p. 267.

donner à aucun de ceux qu'on prendrait les armes à la main, et en recevant en même temps à miséricorde ceux qui la demanderaient après avoir mis bas les armes. — Il se plaint de nouveau de Champagney.

Liasse 562.

1475. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 26 avril 1575.* Le docteur Arias Montano part pour Madrid; il le recommande aux bontés du Roi, en rendant de lui le témoignage le plus flatteur.

Liasse 562.

1476. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 10 mai 1575.* L'intention qu'a le Roi de rendre les biens confisqués, par manière de grâce, lui paraît très-bonne. — Il est aussi du même avis que le Roi, que tous les biens du comte d'Egmont ne soient pas rendus à son fils aîné. Il propose, pour celui-ci, la principauté de Gavre, avec les biens qui sont en Flandre et aux frontières de France; pour le deuxième, le comté d'Egmont et les biens de Hollande; pour le troisième, Gaesbeck et les autres propriétés en Brabant. — Les commissaires du Roi sont retournés à Breda le 3 mai, selon ce qui avait été convenu; il n'est venu à Gertrudenberg que quatre des neuf commissaires hollandais, et les plus grands hérétiques et de la moindre condition. Ils ont écrit aux commissaires belges qu'ils apportaient la réponse des villes révoltées; le docteur Leoninus a été envoyé à Gertrudenberg, pour en avoir copie. — Le Roi a chargé le grand commandeur de lui dire ouvertement de quoi se contenteraient les états des provinces fidèles: il ne saurait répondre avec certitude à cette question; mais il croit qu'on ne les contentera pas, à moins de faire sortir du pays les Espagnols et tous les gens de guerre étrangers, et de leur rendre l'ancienne forme de gouvernement.

Liasse 562.

1477. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 10 mai 1575.* Il lui fait part, entre autres, du succès que M. de Hierges a obtenu contre les révoltés, sur la digue entre Amsterdam et Harlem. Cette affaire aurait plus d'importance encore, si M. de Hierges pouvait exécuter l'ordre qu'il lui a donné d'entrer dans le Waterland, et de brûler tous le pays jusqu'aux portes d'Enckhuyzen et de Hoorn. — Il recommande au Roi, pour

quelque pension, son secrétaire Domingo de Çavala. — Il a chargé le conseiller Fonck, qui est au courant des affaires de Rome, où il a résidé dix-sept ans, de la correspondance relative aux difficultés qui existent encore, par suite de l'érection des nouveaux évêchés (1).

Liasse 562.

(1) Fonck n'accepta pas cette charge sans difficulté. Voici la correspondance qui eut lieu, à ce sujet, entre le grand commandeur et lui :

I. *Lettre de Requesens à Fonck.*

Vénéral, très-chier et bien-ami, mon frère l'ambassadeur du Roy en court de Rome nous a adverti que Sa Majesté a donné la charge d'agent illecq au filx du trespasé, et qu'il seroit bon qu'il y eust quelque ung commis par deçà pour tenir la correspondance de toutes choses qui se pourront offrir. Et, cognoissant qu'il n'y a personne qui mieulx pourra ce faire que vous, nous avons bien volu vous faire despescher ceste, pour vous advertir que vous avons choisy à cela : vous requérant de vous encharger de semblables choses, et pour tenir bonne correspondance avec ledict agent, et, pour commencement, veoir et visiter les copies cy-jointes qu'avons receu dudict ambassadeur, et nous advertir après de ce que vous samblera s'y devoir faire, en communicquant avec mons<sup>r</sup> de St-Bavon. A tant, etc. D'Anvers, le vi<sup>e</sup> jour d'avril 1575 après Pasques.

II. *Lettre de Fonck à Requesens.*

Excellentissimo et illustrissimo mio signore, con l'ultima di V. Exc., delli sei di questo, ho riceputo tre diverse scritte mandatogli dal' illustrissimo signore ambadore, suo fratello, le quale havendo communicate con mons. de Sancto Bavone, troviamo che tutte tre egualmente tendino a gran pregiudicio, per non dire alla totale destruction et soubversion delli nuovi vescovati, con tanta fatica et destrezza fin qui soustenuti di S. M. et delli suoi ministri : il che manifestamente se comprende dal camino che huora, non senza grand' artificio, tiene il vescovo di Liege, nella terza scrittura mandatame, la quale sola è bastante di mettere sotto sopra il tutto, et præcipitarse in dispute, speze et travagli perpetui, massimamente svigliando un' altra volta et tirando a seco tutti l'altri contradictori, siccome l'interessati principi ecclesiastici d'Allemagna et alchuni di France; et però conviendra gagliardamente opporse et non sparagnare mezo che sia, a fin che questa porta desia aperta se fermi et se reseri di nuovo. Et secondo che io trovo la materia disposta, me pare che non mancharà nè fondamento nè ragione, purchè siano adoperate et applicate destramente, come tra puochi giourni V. Exc. intenderà.

Et perchè V. Exc. per la sua sudetta me commanda che par l'avvenire io particolarmente tenghi buona et continua corrispondenza con li ministri di Roma, de tutto quello che de qui inanzi puoterà occorrer in quella corte par l'indirizzo delle facende ecclesiasticque de questi Paezi Bassi, molte ragioni sono chi me sforzino, con ogni humiltà, de supplicarla, ut, si possibile sit, transeat a me calix iste, perchè, cognoscendo l'humore et li costumi di questi nostri vescovi, non posso non prevedere ch'oltra il gran travaglio che menarà con seco la detta

1478. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 10 mai 1575.* M. de Hierges étant venu à Anvers, pour lui représenter le mécontentement qui règne en Gueldre et en Overyssel, et les apparences

correspondenza, anchora lei sia per apportarme gran danno nella boursa, massimamente se V. Exc., per lo remboursement delle speze ch'alchune volte sarò sforzato di faire, me remette a la discretion delli signori di finance, con li quali me tengo più che securo che perderò lo tempo et la fàtiga, poichè sur la fæde mia posso giurare a V. Exc. d'havere già oltra cinque anni servito a S. M., in diversi et periculosissimi viaggi, tanto di fuera que dentro il paeze, et de più esserse stato, con notabilissimo mio danno, per il camino spogliato dalli rebelli et condotto sotto l'arbore per ricever il fin della mia vita, senza però mai havere possuto cavare un solo quatrino, non dico de recompensa delli danni patiti, ma nè anchora delli denari sboursati, nonostante che la somma finale, già gran tempo fa, passata et calculata per li signori di finance, al rispetto della varietà delli sudetti viaggi sia piccholidissima, cioè non excedente la somma de mille scudi, puocho più o meno.

Bien intende V. Exc. che la corte di Roma non vuole la pecora senza lana, et che spesso volta, oltra la diligenza et sollicitudine, è necessario di mettre la mano a la boursa, in che so che non me saperia temperare, nè comportare che per manchamento del denaro li negotii publicqui restassero dretro, o retardati; lasso adesso l'altre speze giornalmente da farse nel tenere la medesima corrispondenza con tutti li vescovi di questo Stato, chi sono in numero sedici, senza la quale io non puoteria essere informato de tutta la particolarità delli negotii, nè tam puocho saperia correspo. dere alli ministri et ufficiali di Roma, et dare ordine ch'ogni chosa s'encamina bene et debitamente.

Et se con tutto questo V. Exc. perseveri nel suo proposito, eccome quà prontissimo per obedirla, supplicandola però ch'in tale caso degni di farme sapere la sua resolutione sur questo memoriale qui rinchiuso, lo quale ho messo in lingua francheze, acciochè, se per aventura gli parerà de comunicarlo con el sudetto mons. di Sancto Bavone, overo qualch'un altro, lo lega tanto più volontiero et respondi con mancho travaglio. Con che farò fine, pregando la buontà del omnipotente Iddio se degni d'aspirare et felicitare l'impreze di V. Exc., alla quale humilissimamente bascio le mani et m'offerisco in tutto et per tutto, senza excettione alchuna. Da Bruxella, alli x d'aprii 1575.

Di V. Exc. humilissimo et deditissimo servitore,

GIO. FONCHIO.

### III. *Lettre de Requesens à Fonck.*

Vénéralbe, très-chier et bien-amié, nous avons receu vostre lettre du dixième du présent. Et, pour y respondre, vous sçavons bon gré de vostre bonne volonté en ce que contenoit nostre précédente, nostre intention de laquelle estoit et est que, se offrant choses touchant les nouveaux éveschez, et aultres de ceste qualité, vous en eussies le soing particulier, pour les entendre et nous en faire rapport, et donner advis de ce que s'y debvra faire ou escripvre : le tout sans voz frais ou despens, ains, si aucuns s'en deussent faire, que les évesques et parties les furnissent, ou bien Sa Majesté, selon la qualité des affaires. Et, suivant ce, vous communicuez sur les pièces que vous furent envoyées avec nostredicte précédente, en-

d'une nouvelle mutinerie des gens de guerre espagnols et allemands, si on ne leur donne quelque paye, il a à grand' peine obtenu des marchands un prêt de 50,000 écus. — A cette occasion, il a été traité très-particulièrement, en conseil de guerre, du point de savoir si l'on mettrait le feu au plat pays de Waterland : tous les conseillers du pays ont été d'avis d'occuper seulement les villages ; les Espagnols et les Italiens ont opiné pour que l'on incendie le pays entier, et qu'on mette à mort tous ceux dont on pourra se saisir. Le grand commandeur a adopté le sentiment de ces derniers, et donné à M. de Hierges des ordres en conséquence. — Les Espagnols qui ont été en Hollande, en passant la Meuse, ont pris deux barques (*charruās*) où étaient quarante-cinq soldats ennemis : ils ont noyé ceux-ci et brûlé les deux barques. — On lui écrit du pays de Liège que l'évêque est parvenu à persuader M. de Lumey (1) de ne plus se mêler aux querelles politiques, et de se marier. — Il propose au Roi d'appeler à Bruxelles le comte de Mansfelt, de le nommer du conseil d'État, et de lui donner le gouvernement de Flandre, en remplacement du comte du Rœulx, qui ne l'exerce qu'en vertu d'une simple lettre du duc d'Albe.

Liasse 562.

1479. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 10 mai 1575.* Il a chargé M. de Billy de s'emparer d'Emden, s'il en trouve le moyen. — Cette entreprise pourra, à la vérité, exciter les plaintes de l'Empereur et de l'Empire ; mais on les apaisera : d'ailleurs on se prévaudra, au besoin, de l'exemple de la France, qui s'est emparée de Metz, Toul et Verdun. — M. de Billy ignore, du reste, que le Roi y est pour quelque chose, et il ne doit même pas laisser savoir que le grand commandeur lui en a donné l'ordre.

Liasse 562.

semble sur votre mémoire cy-joint, avec monsieur le prévost de St-Bavon et ceulx du conseil privé, et après viendrez nous faire rapport, que en ung jour vous ferons despescher. Quant à ce que vous est deu, nous donnerons ordre à ceulx des finances qu'en soyez dressé. A tant, etc. D'Anvers, le xiii<sup>e</sup> jour d'apvril 1575. (Archives du royaume, papiers d'État.)

(1) Guillaume de la Marck. C'était lui qui, à la tête des gueux de mer, avait surpris la Brielle en 1572. Il avait, depuis, par ses cruautés et son insubordination, donné des motifs de mécontentement au prince d'Orange, qui l'avait fait mettre en prison.

1480. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 13 mai 1575.* Il lui recommande le marquis d'Havré, qui se rend à sa cour.

Liasse 562.

1481. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 28 mai 1575.* Il lui envoie son secrétaire Domingo de Çavala, comme celui qui a toute sa confiance et par les mains duquel ont passé toutes les dépêches. Il est chargé de lui rendre compte de l'état des affaires.

Liasse 562.

1482. *Relation de ce qui est dû à l'infanterie et à la cavalerie espagnole, wallonne, haute et basse allemande, ainsi qu'à l'armée navale, etc., jusqu'à la fin de mai 1575.* Voici les chiffres : A toute l'infanterie espagnole, wallonne et allemande, aux garnisons des châteaux et à l'armée navale, 5,487,138 écus, de 59 *placas*; aux marchands d'Anvers, 1,465,555 écus; aux capitaines, enseignes et autres officiers espagnols, dont le compte a été réglé jusqu'à la fin de 1574, 128,060 écus; au duc de Holstein, au duc Éric de Brunswick, à l'archevêque de Cologne, au duc François de Saxe et aux autres ritmaîtres de la cavalerie allemande, 500,000 écus. Total : 7,226,191 écus (1).

Liasse 563.

1483. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 6 juin 1575.* Il lui rend compte sommairement, et en se référant pour les détails à ses dépêches en français, de ce qui s'est passé dans la négociation avec les rebelles, depuis son dernier rapport. — Ceux-ci persistent à vouloir la liberté de conscience, et, pour faire croire au monde que les négociations ne se rompent point pour ce motif, ils usent d'artifice, disant qu'ils laisseront le point de la religion à la détermination des états généraux; ils persistent aussi à demander que les étrangers sortent du pays, et à n'accepter aucune des sûretés qu'on leur offre. — Il en a été délibéré au conseil d'État, en présence de M. de Rassenghien et du comte de Lalaing, et l'on en a longuement discoursu. Personne n'a osé exprimer l'opinion qu'on accorde aux rebelles la liberté de conscience, parce qu'on sait que le grand commandeur n'y consentirait pas : mais on lui a représenté la ruine imminente du pays, les nécessités

(1) Il y a erreur dans ce total, ou dans les sommes dont il est formé, puisque, en additionnant celles-ci, on trouve 7,578,755.